Comme je le fais chaque année, comme la loi le prévoit, afin de prendre connaissance sur place de la réalité pénitentiaire et d’en tirer les conséquences dans mon travail parlementaire.
J’avais, cette année, une raison supplémentaire de me rendre à la Maison d’arrêt d’Orléans. En effet, nous entamons, au Sénat, le mardi 3 mars, l’examen du projet de loi pénitentiaire.
Mes interventions dans ce débat seront nourries par cette visite à la Maison d’arrêt d’Orléans et par mes rencontres avec son directeur-adjoint et avec les représentants du personnel (UFAP et FO) auxquels j’ai présenté les travaux de la Commission des lois du Sénat (à laquelle j’appartiens) et qui m’ont fait part de leurs positions.
Trois constats à la suite de cette visite :
1. La surpopulation carcérale est toujours considérable à la Maison d’arrêt d’Orléans : 250 détenus pour 105 places (le 26 février), soit une suroccupation de 230% (et de 253% dans le quartier hommes). Dans ces conditions, en dépit du dévouement et du professionnalisme du personnel, il est bien difficile de préparer dans de bonnes conditions la réinsertion des détenus à leur sortie de prison et de lutter contre la récidive.
2. Il y a une contradiction entre la politique pénale et la politique pénitentiaire. La politique pénale menée au cours des dernières années (avec, par exemple, les peines plancher) a pour conséquence de remplir et de surpeupler les prisons. Il faudrait au contraire, développer les alternatives à la détention (comme le bracelet électronique). Car avec la politique pénale en vigueur, les nouvelles prisons prévues seront surpeuplées avant même que d’avoir été inaugurées.
3. Pour la nouvelle Maison d’arrêt de l’agglomération d’Orléans, on nous mène en bateau depuis trop longtemps. En novembre, elle devait être construite en 2012. En décembre, c’est remis en cause. En janvier, Nicolas Sarkozy annonçait son ouverture pour 2013, voire 2012… En février, Rachida Dati la promet pour 2014… Tout cela n’est pas sérieux ! La surpopulation effective de la Maison d’arrêt d’Orléans nécessite plus de rigueur et de détermination.

Jean-Pierre Sueur

>> La République du Centre du 27 février

.

Phoca PDF